

Compte Rendu du CSAL du 10/01/2023

Vos élus CFTC-CFDT :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfip.01@gmail.com
Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr
Laetitia ALLEGRE (Experte) laetitia.allegre@dgfip.finances.gouv.fr

La séance s'est tenue. Lecture des déclarations liminaires. Vous trouverez celle lue par vos élus **CFTC-CFDT** en annexe.

Ont siégé : **CFTC-CFDT**, CGT, FO, Solidaires

Ponts naturels 2023 (pour avis) :

Le calendrier 2023 ne fait apparaître que 2 ponts naturels :

Le vendredi 19 mai (ascension)

Le lundi 14 août (assomption)

La Direction propose de les retenir tous les deux. Comme à l'accoutumée, les agents financeront ces 2 journées en priorité par l'ASA exceptionnelle puis un congé, une RTT, un crédit d'heure ou CET.

=> Pour vos élus CFTC-CFDT, ces ponts naturels, fixés avec fermeture de site, sont autant d'occasions de retrouver du temps de vie personnelle sans nécessité d'arbitrage et donc sans risque de conflit hiérarchique ou entre collègues. C'est pourquoi nous y sommes favorables.

Votes : **CFTC-CFDT**, FO => **POUR** CGT, Solidaires => **CONTRE**

Evolution des emplois de la DDFiP de l'Ain pour 2023 (pour avis) :

La Direction présente la répartition des emplois 2023.

Suppressions d'emplois 2023 à la DGFIP

Brut = - 850 / Transfert de +166 ETP => Net = - 684

DDFiP de l'Ain => - 11

Conséquences locales sèches :

	AFiPA	IP	IDIV	A	B	C
Direction	-1	+1		+1		-1
SIP Bourg						-1
SIP Valserhône						-1
SIE St Laurent						-1
SIP Trévoux						-1
Trés. Ambérieu			-1			
Trés. Méximieux			-1			
Trés. Pont-d'Ain			-1			
Trés. Montrevel			-1			
SDIF		+1			-4 Géo	

La Direction informe que le correctif de +166 ETP au niveau national vient de transferts entre programmes budgétaires.

Gageons qu'entre les charges transférées et les emplois consentis, l'équilibre n'est probablement pas assuré, comme à chaque exercice de ce type.

La Direction précise que le chiffre local initial devait être de -12 emplois. Elle indique avoir obtenu l'application d'un correctif de +1 emploi, ramenant la baisse à -11 emplois.

Pourquoi -4 B Géomètres au SDIF ?

La Direction précise que la GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois...) de la DG prévoit une baisse d'activité des Géomètres, notamment par la mise en œuvre de « GMBI ». Conséquence, un fléchage par la DG de suppressions sur le SDIF qui passe de 14 à 10 Géomètres au TAGERFiP. Pour le reste de la ventilation des suppressions d'emplois, la Direction informe qu'elle s'est basée sur la notion de contexte national. Le reclassement des DDFiP a également joué un rôle dans l'alourdissement de notre contribution.

=> Vote CONTRE à l'unanimité. Ce point sera donc à nouveau présenté lors d'une 2° séance.

Vos élus CFTC-CFDT se refusent à cautionner les suppressions d'emplois, quels que soient les ressorts d'imagination consentis par la Direction pour tenter d'en amoindrir les effets. Si au début de ce plan social, les ajustements et réorganisations pouvaient suffire à limiter la casse, cela fait longtemps que les agents subissent de plein fouet chaque nouvelle suppression de « chaise », qui s'ajoute aux vacances d'emplois jamais comblées.

Contrat d'objectifs et de moyens (pour information) :

La Direction présente rapidement les orientations stratégiques du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM). Les travaux prennent en compte les retours du « Grand Remue Méninges (GRM) ». Les agents vont être associés, d'ici le 20 janvier, à cet exercice par un temps d'échanges avec leurs Chefs de services qui doivent leur présenter les grandes orientations. Puis les observations et suggestions seront remontées. Ensuite, ce sont les Directeurs de pôles et les Chefs de services qui échangeront par volets métiers et transverses.

=> Depuis longtemps, pour vos élus CFTC-CFDT, les représentants du personnel et les agents devraient être associés à la construction de toute réforme d'ampleur. La navrante expérience du NRP, construit dans le secret des cabinets Directionnels puis juste proposé à la « concertation », en est un exemple criant.

Avec ce COM, c'est une occasion pour les agents de prendre part, toutes proportions gardées, à la construction d'un « contrat », liant la Direction du Budget et notre Direction Générale, pour mettre en phase « objectifs et moyens ». Aujourd'hui, plus personne n'a de marge pour ajouter à ses charges quotidiennes. Cependant, malgré le temps que cela oblitérera, nous vous invitons à y participer, dans la mesure de vos possibilités, afin d'y apporter votre expertise et vos idées. La parole vous est donnée, prenez-la.

Questions diverses :

- Le DDFIP informe que les interventions économiques sont en très forte augmentation. La hausse des prix de l'énergie, entre autres, complique fortement la vie de nombreux professionnels (boulangers, artisans, ...). Le volume des sollicitations et la sensibilité du sujet nécessitent de renforcer temporairement cette cellule de la Direction par 1 B et 1 EDR en réserve.

- SGC de Montluel, à quand le transfert vers les nouveaux locaux ?

La Direction informe que la signature du bail a pris plus de temps que prévu. Tout l'étage est loué. Les entreprises devant intervenir dans les locaux ont donc dû décaler leurs programmes, retardant l'installation des agents arrivants. A ce jour, les travaux ont débuté. Des mesures transitoires sont prises pour les agents concernés en attendant que les locaux soient prêts, normalement d'ici début février.

- RIA de Bourg en Bresse, a t'on une date de réouverture ?

La Direction informe que des prestataires se sont portés candidats à la reprise de l'activité. Notamment le « Bon accueil ». Une mise en concurrence sera nécessaire (pas de marché public car le RIA est géré par une association). Condition sine qua non, que les travaux d'étanchéité de la toiture soient réalisés. Les infiltrations d'eau sont importantes et dégradent les locaux qui sont devenus impropres à une activité de restauration actuellement.

- Ambérieu en Bugey, travaux pour une salle de réunion ?

Il s'agit d'un plan cible. Pour le moment, seuls sont financés les aménagements à réaliser après le départ de la Trésorerie. En complément, des crédits ont été demandés pour rechercher de solutions passives pour rafraîchir les locaux l'été.

- Modalités de participation des services à la gestion des appels téléphoniques « chèque énergie » ?

La Direction informe que 7 agents sont prévus, répartis entre les SIP et le SDPAP Hauteville.

- Avancement des livraisons « FACVT » ?

Le BIL est très chargé actuellement. Tout est payé, reste à finir les distributions.

- Une réunion d'information « mutations 2023 » pour les agents concernés est-elle prévue ?

Ces réunions avaient peu de succès, donc rien de ce type n'est organisé cette année. Il convient que les agents questionnent directement les services RH.

- Délestages EDF, des consignes sont-elles prévues ?

La Direction indique que les Chefs de sites ont reçu des consignes pour gérer ces moments-là (Personnels, sécurité, accès,...). Tout est soumis au dispositif « écowatt ». Pour l'instant aucune alerte. Les cas particuliers seront étudiés individuellement.

- Bilan retour sur le NRP dans notre département ?

La Direction informe que les auditeurs ont dans leur programme les services passés en « NRP » depuis plus d'un an et demi. Un retour sera fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h45.

